

DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E) [ACVDT]

Titre du poste : DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E)

Supérieur hiérarchique: PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Subordonnés : DIRECTEUR DES OPERATIONS, CHEFS DE PROJETS, INGENIEURS DE PROJETS

Raison d'être de l'emploi /Rôle :

Dans le respect des orientations stratégiques, de la politique et des objectifs de l'Agence, le/la Directeur(trice) Général(e) a pour mission de gérer, contrôler l'ensemble des activités de l'Agence du Cadre de Vie pour le Développement du Territoire (ACVDT), et veiller à son bon fonctionnement dans le respect de la vision et des orientations stratégiques définies par la Présidence de la République. Pour opérationnaliser cette vision, le/la Directeur(trice) Général(e) détermine la politique et la stratégie de l'agence et dirige sa mise en œuvre. Il/elle rassemble et gère les moyens humains, techniques et financiers liés à l'activité de l'agence.

Responsabilités

- Définir, en concertation avec les équipes et le Conseil d'Administration, la stratégie globale de développement de l'agence, ainsi que la feuille de route correspondante, le programme d'action, le budget, et le plan de travail à court et moyen terme ;
- Superviser, coordonner, planifier, contrôler toutes les activités de préparation, d'études et de travaux concourant à l'identification et à l'exécution efficiente des projets inscrits au portefeuille de l'agence ;
- Assister les chefs de projets et responsables à divers niveaux dans le montage et la conduite de projets, notamment par la production de tous documents stratégiques, techniques, financiers et administratifs en support aux équipes bureaux et chantiers ;
- Rechercher et proposer des solutions pour améliorer sans cesse la productivité, la réactivité et la qualité des études et des travaux ;
- Elaborer ou faire élaborer les outils nécessaires au pilotage, au suivi et à l'analyse des activités (indicateurs, tableaux de bord, procédures...) ;
- S'assurer de la bonne gestion de toute la documentation relative aux programmes et projets ;
- Assurer en collaboration avec les équipes une veille sectorielle afin d'anticiper les évolutions juridiques ou de politiques publiques susceptibles d'avoir un impact sur la vie et les activités de l'agence ;
- Veiller à la formation aux évolutions techniques, à la transmission de compétences, aux exigences d'hygiène, de qualité, de sécurité et d'environnement ;
- Coordonner la gestion administrative et financière de l'agence ;
- Assurer la tenue des réunions de direction et présider lesdites réunions ;
- Développer les partenariats bénéfiques avec les collectivités locales, les partenaires techniques et financiers, les investisseurs, et l'ensemble des

partenaires de l'agence : bureaux d'études, architectes, entreprises, promoteurs-constructeurs, etc. ;

- Contribuer à la définition et à l'application de la stratégie de communication de l'agence ;
- Assurer la responsabilité des engagements financiers, allouer les moyens nécessaires à la mise en œuvre et au développement de la politique de l'agence, et garantir la pérennité financière de l'agence en optimisant les ressources mises à disposition ;
- Assurer le sourcing et la négociation de financements complémentaires pour la mise en œuvre des projets de l'agence ;
- Assurer la gestion des relations avec le Gouvernement, les administrations et autorités diverses ; représenter l'agence auprès des tiers, et assurer les relations avec les principaux partenaires ;
- Assurer une bonne gestion des ressources humaines à travers l'instauration d'un climat de travail propice au développement de la complémentarité et la cohésion des équipes pour la réalisation des objectifs ;
- Fixer les objectifs, suivre les résultats individuels et collectifs, en veillant à une mise à disposition optimale des moyens et des services tout en garantissant le respect des normes et la sécurité des biens et des personnes ;
- Elaborer un budget prévisionnel (fonctionnement, investissement) et le suivre ;
- Rendre compte et assurer un reporting régulier au Conseil d'Administration.

Qualifications requis

- Niveau de diplôme requis : Bac + 5, en management, ingénierie (génie civil, bâtiment et travaux publics) en finances, gestion ou équivalent ;
- Aptitudes linguistiques : parfaite maîtrise du français ; anglais : compris lu et parlé couramment ;
- Expériences : 10 ans minimum dont 5 ans à un poste de Directeur d'agence d'exécution, et/ou de Directeur général ou à un poste de responsable d'équipe de projets d'infrastructures impliquant les savoirs et savoir-faire exigés ;
- Capacité à élaborer et exécuter des stratégies de développement d'une agence
- Aptitude marquée au management d'activités, des équipes et de programmes (reporting, encadrement, contrôle de gestion, contrôle qualité) ;
- Fortes compétences managériales permettant d'encadrer, de dynamiser des équipes et d'assurer le recrutement de ressources humaines ;
- Gestionnaire, doté(e) d'une culture financière lui permettant de prendre en main la réalisation de son budget et de favoriser le dialogue avec le Conseil d'Administration ;

- Excellente culture générale et une bonne connaissance des enjeux de l'aménagement urbain et du cadre de vie dans les pays d'Afrique subsaharienne ;
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Internet).

Qualités humaines liées au poste (Savoir-être)

- Savoir déléguer et contrôler ;
- Être à l'écoute, disponible, volontaire et pragmatique ;
- Être capable d'entretenir un équilibre entre les fonctions de réflexion et d'animation ;
- Savoir faire preuve de rigueur dans l'analyse de la situation financière ;
- Être capable de prendre des décisions innovantes ;
- Avoir de la vision et être capable d'anticiper ;
- Savoir négocier et assurer le portage des dossiers majeurs aux plans national et international ;
- Avoir du charisme, un leadership avéré et une force de persuasion ;
- Savoir conduire et accompagner les changements ;
- Disposer d'une forte capacité d'anticipation et de proactivité ;
- Savoir prendre des décisions rapidement et rendre des arbitrages ;
- Avoir un esprit de synthèse et de concision ;
- Être capable de mobiliser et de fédérer des équipes.

Les projets à couvrir : il s'agit en priorité des projets phares du secteur du cadre de vie en exécution directe par l'ACVDT et les autres projets exécutés par d'autres entités (projets d'infrastructures touristiques par l'ANPT, projets exécutés par la SImAU, projets exécutés par la DGHC, ...) etc, pour lesquels l'ACVDT joue un rôle d'Assistant à la Maitrise d'Ouvrage.